



NATURA 2000 Site n° FR 53 00043 Guissény

Mairie de Guissény

COMITE DE PILOTAGE DU 10 JUIN 2010

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de Guissény s'est réuni le 10 juin 2010 sur la commune de Guissény, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire de Guissény.

Etaient présents :

Collectivités locales et leurs groupements :

Raphaël RAPIN (Maire-Guissény), Michel CREIGNOU (Elu-Guissény), Eric GUEZENOC (Elu-Kerlouan)
Monique CONGAR (Employée communale), Annaïg POSTEC (Chargée de mission Natura 2000)

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques :

Jean-Noël BALLOT (GOB), Xavier GREMILLET (Société Française d'Orchidophilie), Elies AUGUSTIN (Guissény Rendez-vous Nature), Patrick SEVELLEC (Association des Usagers du Port du Curnic), Maud BERNARD (Université de Bretagne Occidentale - IUEM-Doctorante), Isabelle GAY (Conservatoire du littoral)
Serge SUANEZ (Université de Bretagne Occidentale - IUEM), Emmanuel QUERE (Conservatoire Botanique de Brest), Philippe FOUILLET (Entomologiste), Michel CARADEC (Agriculteur), Georges GUEZENOC (Elu Chambre d'agriculture)

Représentants de l'Etat :

Emmanuel MICHALOWSKI (DREAL), Philippe CASTREC (DDTM 29)

Invités :

Dominique CHRISTIAN (particulier – contractant Natura 2000), David DROFF (particulier – contractant Natura 2000), Gilbert ABHERVE (particulier – contractant Natura 2000),

Etaient excusés :

Sylvie HORIOT (Préfecture 29), Bruno LE LANN (Sous-préfecture de BREST), Jean-Yves LE DRIAN (Président du Conseil Régional de Bretagne), Jean-Yves DENIEL (Comité Départemental des Plaisanciers)

Présentation du contexte

Raphaël RAPIN, président du comité de pilotage introduit la séance.

Emmanuel MICHALOWSKI rappelle que le comité de pilotage est une instance qui a pour objectif d'élaborer et suivre la mise en œuvre du DOCOB et valider des décisions, notamment les orientations d'intervention pour l'opérateur.

Le docob de Guissény étant un des plus anciens docob, il convient d'évaluer au regard des actions mises en place et de l'évolution des habitats et espèces, l'efficacité des mesures de gestion inscrites dans le DocOb. Le cas échéant il pourra être nécessaire de réadapter le DocOb.

Deux sites en Bretagne, sont actuellement en cours d'évaluation, le site du Trégor-Goëlo et celui de Guissény.

Bilan de l'évolution des habitats d'intérêt communautaire

Emmanuel QUERE présente un diaporama (Document « Presentation CBN » à télécharger jusqu'au 15 juillet 2010 sur le FTP : <http://www.ville-guisseny.fr/ftp-natura2000.php>).

Ce diaporama présente l'évolution de la végétation entre 2000 et 2009. Il ressort principalement que le site de Guissény possède un patrimoine naturel exceptionnel en Bretagne, mais qu'il contient des habitats à forte dynamique. Malgré une gestion active du site, la superficie des habitats d'intérêt communautaire est passée de 72 ha en 2000 à 56 ha en 2009. L'habitat lagune, habitat d'intérêt communautaire prioritaire, a totalement disparu (Enrichissement de l'eau ? Modification de la salinité ?). Deux habitats ont une évolution positive : l'habitat dune grise, et les prés salés.

Il émane de ce constat global, la nécessité de maintenir les pratiques agro-pastorales extensives et de poursuivre la mise en place des contrats natura 2000. Les causes de disparition de la lagune devront être recherchées.

Bilan des actions

Annaïg POSTEC présente un diaporama de la gestion des 7 dernières années (Document « Bilan des actions MAIRIE » à télécharger jusqu'au 15 juillet 2010 sur le FTP : <http://www.ville-guisseny.fr/ftp-natura2000.php>).

Avant d'entamer la présentation, elle fait part de sa déception face à ce constat mitigé de l'évolution des habitats d'intérêt communautaire, malgré le nombre d'actions mises en place et la forte implication de particuliers, agriculteurs et habitants dans la gestion du site. Elle souligne la difficulté de travailler sur un petit site, soumis aux perturbations venant de l'extérieur du site, sur lesquelles l'opérateur a très peu de moyens d'agir.

Depuis 2002, 153 ha ont été concernés par une action de gestion, ponctuelle ou régulière, dont 62 ha comportant des habitats d'intérêt communautaire.

Elle présente également la poursuite du travail qui va consister à évaluer les actions inscrites dans le DocOb et de mettre en corrélation les actions de gestion mises en place et l'évolution des habitats d'intérêt communautaire afin d'en déterminer l'efficacité. De ce travail ressortira des constats qui devront être analysés en groupe de travail thématiques. Ils pourront aider à déterminer l'efficacité des fiches Action du DocOb et le cas échéant, leur maintien, leur modification ou leur annulation. De nouvelles fiches Action pourront également être intégrées.

Maud BERNARD, présente le travail qu'elle va mener pendant un an sur le site de Guissény. Cette méthode d'évaluation doit permettre d'identifier l'impact de la pêche à pied, de la fréquentation et du piétinement sur l'estran rocheux et d'apporter des préconisations.

Serge SUANEZ, explique le travail que son laboratoire mène depuis 2004 sur le site, et les constats qu'il sort de ce suivi mensuel.

Nouveautés réglementaires

Emmanuel MICHALOWSKI présente dans son diaporama les nouveaux aspects réglementaires relatifs à l'évaluation des incidences Natura 2000 (Document « Aspects réglementaires DREAL » à télécharger jusqu'au 15 juillet 2010 sur le FTP : <http://www.ville-guisseny.fr/ftp-natura2000.php>).

Questions diverses

Xavier GREMILLET pose le problème des frontières du site. Il souligne que la moindre agression extérieure (ou évolution) a une importance sur le site Natura 2000 : pollution de l'eau, espèces invasives, développement de l'urbanisation en zone inondable, l'agriculture, l'élévation du niveau de la mer de + de 35 cm dans 100 ans... Ce site de grande valeur naturaliste est également menacé du fait de l'abandon progressif des pratiques agricoles. Il remarque que le site qu'il suit depuis 1987 connaît une grande évolution aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'il est important de clairement définir les objectifs que l'on souhaite atteindre au regard de ce constat. Il souligne également l'importance de la communication et de la nécessité de maintenir une gestion du site sur le long terme.

Jean-Noël BALLOT souligne aussi la nécessité d'une gestion pérenne si l'on veut maintenir les habitats et espèces sur le site.

Raphaël RAPIN précise que la municipalité est consciente de la nécessité de poursuivre durablement la gestion du site. Il précise également qu'un travail est mené avec les communes avoisinantes pour atteindre une plus grande efficacité. L'évolution du périmètre du SDAGE incluant le bassin versant de l'Alan est aussi un point positif pour le site. Il souligne son optimisme face à l'évolution du monde agricole et sa croyance à l'intelligence dans ses pratiques du monde agricole régulièrement remises en cause. Il fait ainsi remarquer qu'il y a une réelle amorce de conscience collective.

Il aborde ensuite le rôle important du Comité de pilotage, lieu d'échanges et de remontées d'informations, mais il regrette que les décisions validées par ce comité de pilotage, soient soumises ensuite à autant de contraintes administratives, laissant l'impression que cette instance manque de liberté et de moyens d'actions.

Emmanuel MICHALOWSKI rappelle la légitimité du Comité de pilotage et précise que ce Copil a toute la liberté qu'il souhaite pour se retrouver plus souvent et travailler ensemble plus régulièrement.

Georges GUEZENOC tient à saluer les actions citoyennes et agricoles qu'il observe au quotidien sur son territoire. Il précise qu'il est important d'encourager les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et que cette évolution a déjà permis sur le bassin versant du Quillimadec de réduire la pression azotée de 38%. Il évoque les démarches de recyclage des déchets agricoles, de réductions des produits phytosanitaires (éco-phyto) et précise que les agriculteurs sont en marche et qu'il est également important que les habitants, les associations s'engagent aussi.

Patrick SEVELLEC s'interroge sur l'attitude que va avoir l'état face à la baisse de superficie d'Habitat d'intérêt communautaire. Emmanuel MICHALOWSKI assure, que ce constat va amener à poursuivre l'effort et ne remet pas en cause les financements apportés à ce site.

Aucun nouveau thème n'étant abordé, la séance est levée à 17h15. La prochaine réunion du comité de pilotage est prévue au cours du premier trimestre 2011.

Le Président du
Comité de pilotage

Raphaël RAPIN